

Montréal 31 août 2018

Nous avons reçu une demande le 30 août 2018 concernant des conditions de travail.

La réponse vous a été transmise le 31 août 2018. Les documents demandés n'ont pu être transmis puisque l'objet de la demande est aboli.

Veuillez recevoir, mes sentiments les meilleurs.

L'original signé

Me Francine Bertrand Venne

Responsable de la loi d'accès à l'information